



Problème résiliation de bail

Par **luciole974**, le **24/09/2013** à **07:51**

Bonjour,

j'ai un problème de préavis avec mon bailleur et je ne sais pas quels sont réellement mes droits. Pouvez vous m'aider s'il vous plaît?

Alors voilà. En ce moment, je travaille mais je sais que mon contrat va se terminer le 02 novembre. Donc ce que je voulais faire c'est déposer un préavis de départ ce mois ci pour m'en aller à la fin du mois prochain. Mais voilà, mon bailleur me dit que je dois attendre la fin de mon contrat pour pouvoir déposer un préavis d'un mois et que si je veux déposer un préavis maintenant, celui ci doit être de 3 mois.

Donc d'après lui je ne pourrais pas m'en aller le mois prochain parce qu'au moment où je poserai mon préavis je travaillerai toujours et c'est ce qui compte aux yeux de la loi. est-ce vrai? connaissant que je n'aurai plus d'emploi à partir du 02 novembre, ne pourrais je pas bénéficier du préavis d'un mois? faut il absolument que mon contrat se termine pour bénéficier du préavis d'un mois?

Savez-vous quels sont mes droits? Existe-t-il une loi qui peut me protéger si je ne règle pas ce préavis?

Merci d'avance pour vos réponses et pour votre aide :)